

VIVRE MIEUX

N°26
AUTOMNE
2023



BULLETIN MUNICIPAL
DE CHARVIEU-CHAVAGNEUX

FORUM DES ASSOCIATIONS 2023

Les bénévoles et les habitants
toujours au rendez-vous

• p. 8

TRAVAUX

Livraison de la nouvelle salle
polyvalente de Chavagneux

• p. 18

Dossier p.15

LA MAIRIE RENAÎT DE SES CENDRES APRÈS L'INCENDIE !

Une ville à la campagne



• CHARVIEU-CHAVAGNEUX EN IMAGES •



1. Retour sur la Fête Nationale du 14 juillet
2. Fête des Pères et des Mères, organisée par le Club de la Retraite Active
3. Sortie du CCAS en Ardèche
4. Remise des coupes aux coureurs du CCIC
5. Fête de la Musique





Gérard DÉZEMPTÉ

Maire de Charvieu-Chavagneux
Conseiller départemental de l'Isère
Président de la Communauté de
Communes Lyon Saint-Exupéry
en Dauphiné



MARIAGE D'UN RESSORTISSANT ALGÉRIEN EN SITUATION IRRÉGULIÈRE : POUR MOI C'EST NON !

C'est vrai, j'ai refusé de procéder au mariage d'un ressortissant algérien en situation irrégulière sur le territoire français depuis plus de 4 ans, son visa étant expiré depuis le 17 juin 2019.

Dans cette affaire, j'ai personnellement procédé aux auditions séparées des deux candidats au mariage avant de saisir la Procureure de la République pour qu'elle engage les vérifications nécessaires ainsi que le Préfet de l'Isère pour qu'il soumette cet individu à la procédure d'expulsion vers son pays d'origine.

Jusqu'en 2013, le défaut de titre de séjour pour un étranger, qualifié de délit de séjour irrégulier, était passible d'une peine d'emprisonnement d'un an et d'une amende de 3750 euros. Ce délit a été supprimé sous le quinquennat de M. Hollande, créant un véritable appel d'air à l'immigration de masse et un sentiment d'impunité pour les clandestins qui ont désormais tout loisir de pénétrer illégalement sur notre territoire sans jamais être inquiétés. Rendez-vous compte ! À cause de l'article 12 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme, un Procureur de la République peut contraindre un Maire à marier une personne en situation irrégulière. Cette situation est révélatrice d'une faille béante de notre appareil judiciaire et place les Maires dans un dilemme périlleux : soit obéir à la Loi et permettre à un clandestin

de régulariser sa situation par le biais d'un mariage, soit dénoncer une telle entreprise frauduleuse, refuser de célébrer le mariage et prendre le risque d'être poursuivi puis condamné à une peine allant jusqu'à la prison ferme.

Fort de ce constat, une motion proposée par le groupe "L'avenir en sécurité à Charvieu-Chavagneux", a été adoptée par le Conseil municipal (sans le soutien de l'opposition menée par Mamadou Dissa et Jérôme Joannon). Elle demande au Ministre de l'Intérieur, M. Darmanin et au Ministre de la Justice, M. Dupont Moretti, de prendre les décisions

suivantes :

- Interdire aux Officiers de l'état civil, de célébrer une union (PACS, mariage) si l'un des deux demandeurs est en situation irrégulière sur le territoire français ;
- Donner aux Maires l'accès au fichier des Obligations de Quitter le Territoire Français (OQTF) en cas de doute sur la régularité du séjour d'un candidat au mariage ou au PACS ;
- Frapper de nullité absolue tout contrat de mariage ou de PACS ou tout acte d'état civil attestant une telle union au bénéfice d'une personne en situation irrégulière sur le territoire français.

Ces mesures de bon sens sont massivement plébiscitées par les Français et par une immense majorité de Charvioulans qui ne comprennent pas pourquoi un tel laxisme n'est pas fermement combattu par l'État...

Cette situation est révélatrice d'une faille béante de notre appareil judiciaire



Journal d'informations municipales de Charvieu-Chavagneux

Directeur de la publication - Gérard Dézempté • Photos - Mairie de Charvieu-Chavagneux /iStock • Réalisation graphique & Mise en page - Pagina communication • Impression - ICA - Imprimerie Courand et Associés

RECRUTEMENT

Stéphane Blanchon

Nouveau Directeur Général des Services de la Commune



Depuis le 1^{er} juillet, la Mairie a recruté son nouveau DGS, Stéphane Blanchon, cadre A, issu de la fonction publique d'État.

Auparavant chargé d'études à l'Agence Régionale de Santé (ARS), Stéphane Blanchon a également exercé des fonctions de représentation syndicale auprès du

Ministère des solidarités et de la santé.

Soucieux de poursuivre l'effort d'encadrement de l'administration, le Maire lui a donné comme feuille de mission, le pilotage des orientations stratégiques de la collectivité, la coordination et la direction des services au bénéfice des administrés.

INTERNET

EN ATTENDANT LA FIBRE

L'alternative du Très Haut Débit Radio

Le 10 juillet, à l'espace Roger Gauthier, la Municipalité a organisé une réunion publique d'information sur le Très Haut Débit Radio (THDR). Dans l'attente du déploiement de la fibre optique prévue pour 2024, le Très Haut Débit Radio est une alternative provisoire à la connexion ADSL classique.

Franck Ruard, responsable de développement chez Alsatis Réseaux et Éric Menduni, chef de service opérationnel à la Direction de l'Aménagement du Département de l'Isère, étaient présents pour répondre aux questions des Charviulands.

Si le THDR n'a pas vocation à rivaliser avec les performances offertes par la fibre, il offre néanmoins une connexion plus rapide et plus efficace que l'ADSL. Une option qui concerne surtout les personnes qui souhaitent améliorer leur débit



de connexion pour des raisons familiales ou professionnelles.

Le THDR n'étant pas exclusivement réservé aux particuliers, les entreprises et les établissements publics peuvent aussi avoir recours.

+ d'Infos :
| <https://alsatis.com>

APPLICATION

PANNEAU POCKET

L'information communale accessible depuis un téléphone portable

L'application Panneau Pocket a conquis de nombreux utilisateurs et compte déjà des millions de téléchargements.

Son succès est indéniable et facilite la vie quotidienne de chaque administré grâce à son accès instantané aux annonces municipales et intercommunales. Les informations et les alertes de la commune diffusées sur ce canal sont vues quotidiennement par près de 400 utilisateurs, et ce nombre progresse de jour en jour !

**Ne ratez rien des dernières actualités et alertes du territoire !
Téléchargez l'application sans plus attendre !**



PUBLICITÉ

Appel à la publicité

Le bulletin municipal s'ouvre à la publicité !

Charvieu-Chavagneux publie son bulletin municipal "Vivre Mieux" une fois par trimestre environ, à destination des habitants et des entreprises avec un tirage de 4100 exemplaires environ, distribués gratuitement en boîtes aux lettres.

Ce bulletin a vocation à informer les habitants, les commerces et les entreprises de la commune, des actualités de la vie locale, associative et économique.

Toute entité juridique ayant une activité économique,

commerciale, artisanale ou associative peut faire figurer des encarts publicitaires selon des tarifs fixés par le Conseil municipal.

À noter :

Les structures installées à Charvieu-Chavagneux seront prioritaires dans l'attribution des emplacements réservés à la publicité.

+ d'Infos :

directeur-cabinet@charvieu-chavagneux.fr



PRÉVENTION

LUTTER CONTRE LES NUISIBLES

La Ville aide financièrement à l'acquisition de pièges anti-moustiques



Pour les Charvieulands qui s'équipent de pièges de type aspirateur qui attirent et emprisonnent les moustiques, la Ville propose une prise en charge partielle du coût d'acquisition du matériel. Une prise en charge qui peut atteindre 70€/foyer dans la limite de 50% du prix d'achat.

Près de 100 foyers charvieulands se sont déjà équipés et ont bénéficié de la prise en charge.

Vous avez jusqu'au 30 octobre pour bénéficier cette précieuse aide.

Rendez-vous sur : www.charvieu-chavagneux.fr/vigilance-moustiques

JEUNESSE

Centre de loisirs

Un été bien rempli

Cet été, le centre de loisirs est resté actif et 33 animateurs se sont mobilisés pour permettre aux enfants de Charvieu-Chavagneux de prendre part à de nombreuses activités ludiques et divertissantes pendant leurs vacances.

Les enfants ont bénéficié des infrastructures communales et intercommunales, le gymnase Alain Mimoun, le parcours de santé, le lac de Fréminville, la piscine... et participé à de belles activités.

Au total, 16 sorties ont été organisées sur les deux mois d'été et elles se sont toutes bien passées. Les jeunes ont également été ravis des deux semaines de colonie de vacances à Chatel durant lesquelles ils se sont bien amusés.



Accrobranche, VTT, randonnée, nuits en refuge, piscine, mini-golf, sorties cinéma le soir, tennis, foot... étaient au programme.

Rendez-vous pour les vacances de la Toussaint et de nouvelles aventures.



APPLICATION

SIMPLIFIEZ VOUS LE TRI SÉLECTIF ! TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION "MON TRI"

Si le tri peut sembler fastidieux, avec l'application "Mon Tri", téléchargeable sur Play Store, il devient incroyablement simple !

- 1• Tri facile :** Ne devinez plus jamais quel bac utiliser. "Mon Tri" vous dit quoi et où trier.
- 2• Rappel des collectes :** Ne manquez plus les jours de collectes grâce à un rappel personnalisé.
- 3• Astuces écologiques :** Apprenez des astuces pour réduire vos déchets et préserver la planète.
- 4• Localisation des points de collecte :** Trouvez les endroits pour recycler vos matériaux spéciaux.
- 5• Faites la différence :** Contribuez à un environnement plus propre en triant correctement.

Faites un geste pour la planète ! Téléchargez "Mon Tri" dès maintenant !

montri

MANIFESTATION

Attaque de l'Hôtel de Ville au cocktail Molotov

Rassemblement pour la concorde

Le 3 juillet dernier, à la suite des émeutes urbaines et des dégradations de nombreux bâtiments publics, dont l'Hôtel de Ville de Charvieu-Chavagneux, les charvieulands se sont rassemblés sur le parvis de la mairie pour témoigner de leur indignation et apporter leur soutien au Maire et aux élus de la commune. Le Maire a tenu à remercier et à féliciter les pompiers, les forces de l'ordre et l'ensemble du personnel communal dont l'implication et la réactivité ont permis de rouvrir rapidement les différents services à la population

malgré les détériorations faites en mairie.



MAIRIE

NOUVELLE MODALITÉ TEMPORAIRE D'ACCUEIL DU PUBLIC EN MAIRIE

À la suite de l'incendie de la mairie, les différents services d'état civil et de l'espace FEEL ont été réorganisés et repositionnés pour assurer un accueil et une prise en charge des dossiers dans les meilleures conditions.

Désormais et durant toute la durée des travaux de remise en état de l'Hôtel de Ville, l'entrée principale est fermée et **l'accueil du public se fait par l'entrée du personnel** située à l'arrière du bâtiment de la mairie.



ÉCONOMIE

SUITE AUX ÉMEUTES DU MOIS DE JUILLET

le Maire rétablit l'éclairage public nocturne

Dans un contexte économique et énergétique dégradé, la Municipalité avait initié des actions en faveur d'une meilleure maîtrise de sa consommation d'énergie, dont l'extinction nocturne de l'éclairage public. Mais, suite aux multiples dégradations de bâtiments publics sur la commune et afin de faciliter le travail d'intervention des forces

de sécurité et de secours, **le Maire a dû rétablir l'éclairage public sur l'ensemble du territoire communal, la nuit de 00 h à 6 h du matin.**

Cette décision temporaire fera l'objet d'un réexamen à l'occasion duquel la majorité municipale décidera si l'éclairage public nocturne sera rétabli de façon définitive ou non.



ÉVÈNEMENT

Forum des associations 2023

Les bénévoles sel de la vie communale

Samedi 2 septembre, au gymnase David Douillet, 23 associations étaient présentes pour faire découvrir aux habitants, venus en nombre tout au long de la journée, leur panel d'activités sportives, culturelles et solidaires.

Comme tous les ans, le Maire a tenu à être présent et à saluer le travail quotidien des bénévoles engagés dans la vie associative communale.

À noter également, la présence amicale de Franck Bron, Maire de Pont-de-Chéruy venu partager un moment de convivialité.

Pêche, sports de combat, sports collectifs, sports de raquettes, danse, culture, chasse aux trésors... il y en avait pour tous les goûts et toutes les envies.

Retrouvez l'ensemble des associations charvieulandes sur



le site internet de la commune : www.charvieu-chavagneux.fr



SPORT

ZOOM SUR le JUDO SHOGUN CLUB



Que vous soyez débutant ou confirmé, petit ou grand, il y a de la place pour tous au Judo Shogun Club de Charvieu-Chavagneux.

Développement Personnel : Le judo favorise la discipline, la confiance et la maîtrise de soi.

Forme Physique grâce au Taïso : Améliorez votre condition physique, votre agilité et votre force.

Présidée par Françoise Muller, l'association et ses professeurs Éric, Louisa et Thibaud proposent

des cours de judo et de Taïso, une gymnastique traditionnelle pour tous :

- Éveil judo pour les enfants de 2 à 4 ans le samedi matin.
- Cours pour enfants à partir de 4 ans du mardi au vendredi.
- Cours ados et adultes en loisirs ou compétition du mardi au vendredi.

Pour les compétiteurs en quête de médailles, le club envoie chaque année des combattants de niveau Régional et National.

• ASSOCIATIONS •

MUSIQUE

ZOOM SUR l'Harmonie Éolienne



Les musiciens de l'Harmonie Éolienne participent chaque année à de nombreux événements et manifestations sur la commune comme la Fête de la Musique au Lac de Frémenville ou le Marché de Noël.

L'Orchestre fondé en 1864 sous la forme d'une fanfare d'instruments à vent et à percussion, dédié aux défilés, a su évoluer et devenir une association culturelle et musicale aux nombreux musiciens de grand talent.

Présidé par Ingrid Loillier, l'orchestre répète tous les vendredis de 20h à 22h à la Salle du Piarday.

+ **d'Infos :**
| www.harmonieeolienne.fr

SPORT

Zoom sur Le tennis de table

Le club de tennis de table de Charvieu-Chavagneux, présidé par Cyrille Pozzobon, propose des entraînements et des compétitions pour les plus motivés, dès l'âge de 6 ans. Avec trois équipes et un titre de Champion de l'Isère l'an dernier, que vous soyez débutant ou confirmé, il y en a pour tous les niveaux.

Entraînements :

- lundi de 19h à 22h
- mercredi de 18h30 à 22h avec un entraîneur professionnel
- vendredi de 20h à 22h.

Compétitions :

- samedi de 14h à 22h.



+ **d'Infos & contact :**
| Cyrille Pozzobon
| 06 38 56 88 15



UNE RENTRÉE SCOLAIRE sous les meilleurs hospices !

1283 élèves ont fait leur rentrée dans les huit établissements scolaires de la commune, dans la joie et la bonne humeur, heureux de retrouver l'école et les copains. Cette année, la carte du périmètre scolaire n'a pas été modifiée. Toutefois, une classe de CE1-CE2

a été ouverte à l'école Alphonse Daudet et une classe de maternelle fermée à l'école Jean de la Fontaine. Céline Dubuc la Directrice de l'école élémentaire Paul Éluard, a été remplacée par Éric Éveillard. La Municipalité lui souhaite la bienvenue à Charvieu-Chavagneux.



EFFECTIFS 2023/2024

ÉCOLES MATERNELLES	DIRECTION	ÉLÈVES	CLASSES
École Jean de la Fontaine	Nadège ANSELME	130	6
École Charles Perrault	Juliette GROS	104	5
École Paul Verlaine	Axel BRUN	99	4
ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES	DIRECTION	ÉLÈVES	CLASSES
École Alphonse Daudet	Aymeric JOUBERT	188	8
École Francis Jammes	Solange BEAUMIER	292	12
École Marcel Pagnol	Pauline BUSCH	221	9
GRUPE SCOLAIRE PAUL ÉLUARD - PABLO PICASSO	DIRECTION	ÉLÈVES	CLASSES
École maternelle Pablo Picasso	Éric ÉVEILLARD	88	4
École élémentaire Paul Éluard		161	8

CALENDRIER DES ANIMATIONS DE LA COMMUNE PROPOSÉES AUX ÉCOLES

- **CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE ET DU 8 MAI** pour lesquelles un transport est prévu. Une place de cinéma et une collation seront offertes à chaque enfant participant.
- **EXPOSITION SUR LA 1^{RE} GUERRE MONDIALE**
Du 13 au 17 novembre 2023 (ouverte aux écoles élémentaires).
- **SORTIE CINÉMA PENDANT LES VACANCES DE NOËL**
Transport, places de cinéma et goûters offerts à tous les

enfants du CP au CM2 résidant sur la commune.

- **SALON DE LA BD**
Thème "Les Super héros"
Exposition du 4 au 24 mars 2024.
- **MATINÉE VILLE-PROPRE**
Samedi 25 mai 2024.
- **VISITE DU CENTRE DE RECYCLAGE PAPREC**
Dans la continuité de la matinée "Ville propre", Annick Gallego a organisé la visite des coulisses de l'entreprise PAPREC à Chassieu : le 25 mai avec les élèves des classes de

Mesdames Pla et Njeh (CE1-CE2 et CM1-CM2) de l'école Alphonse Daudet et le 30 juin avec les élèves des classes de Mesdames Fontaine et Consolo (CE2-CM1 et CM1) de l'école Francis Jammes.

Tout au long de l'année, chaque groupe scolaire participe à des sorties à la piscine intercommunale, à la bibliothèque et au gymnase avec transports proposés gratuitement par la Mairie.



Le Maire en visite

Dans les écoles Marcel Pagnol et Charles Perrault

Lundi 4 septembre, le Maire Gérard Dézempte, accompagné de ses adjoints Nathalie Garsi, Jonathan Bel et Sandrine Pozzobon-Maître, a rendu visite aux enfants des écoles Marcel

Pagnol et Charles Perrault. Les élus ont échangé en toute convivialité avec les enseignants et les personnels scolaires concernant les effectifs et les activités et ces derniers ont

évoqué leurs problématiques concernant la climatisation avant d'exprimer toute leur satisfaction de bénéficier d'un nouveau restaurant scolaire et d'une nouvelle salle polyvalente.



CLASSES VERTES

Les écoliers en redemandent !

En 2023, trois classes de l'école Francis Jammes, deux de l'école Marcel Pagnol et une de l'école Paul Éluard sont parties en Classe verte du 3 au 17 mai.

Les enfants ont été ravis des animations qui leur ont été proposées ainsi que de l'ambiance conviviale qui régnait tout au long du séjour. Cette année, la Commune renouvelle l'expérience au service des petits Charviéulands. Grâce à une gestion prudente des



deniers publics, la Ville a participé à hauteur de 430€ par enfant soit une enveloppe globale de 63 870€.

Suite au refus des directeurs d'écoles de participer aux classes vertes de cette année, l'organisation des prochains séjours reste pour le moment suspendue.



Calendrier des vacances scolaires 2023/2024



ZONE A

Vacances de la Toussaint

Du vendredi 20 octobre au
lundi 6 novembre 2023

Vacances de Noël

Du vendredi 22 décembre
2023 au lundi 8 janvier 2024

Vacances d'hiver

Du vendredi 16 février au
lundi 4 mars 2024

Vacances de Pâques

Du vendredi 12 avril au
lundi 29 avril 2024



Travaux dans nos écoles

Un été actif pour les entreprises et les services municipaux

ÉCOLE FRANCIS JAMMES

- Installation d'écrans numériques avec panneaux coulissants.
- Fourniture d'une armoire de brassage informatique pour une mise en place de la Box et téléphonie dans le bureau de la direction.

ÉCOLE ALPHONSE DAUDET

- Installation d'écrans numériques avec panneaux coulissants.

- Mise en place d'un visiophone avec transfert d'appel sur smartphone et tablette.
- Installation d'une baie de brassage informatique pour la distribution des réseaux informatique et téléphonie.
- Travaux électriques, câble informatique et raccordement téléphonie.
- Équipement mobilier et aménagement suite ouverture de classe.



Travaux d'installation des écrans numériques



COÛT TOTAL
installation +
panneaux coulissants :

218 012 € TTC soit :

71 828 € TTC
DE RACCORDEMENT

144 377 € TTC
DE FOURNITURE ET
INSTALLATION DES ÉCRANS
ET PANNEAUX COULISSANTS

1 807 € TTC
D'ALARME

• ENFANCE / JEUNESSE •



ÉCOLE MARCEL PAGNOL

- Construction d'un nouveau restaurant scolaire et d'une nouvelle salle polyvalente.
- Installation d'écrans numériques avec panneaux coulissants à venir (pendant les vacances de la Toussaint).



Rénovation énergétique des écoles Un audit lancé en fin d'année



Le marché d'audit énergétique des groupes scolaires a été lancé le 31 juillet dernier. Après avoir été notifiée, l'entreprise attributaire débutera bientôt une expertise de tous les bâtiments scolaires.

ÉCOLE CHARLES PERRAULT

- Changement de l'alarme.
- Remise en état des jeux de la cour de récréation.

ÉCOLE JEAN DE LA FONTAINE

- Changement de l'alarme.
- Remise en état des jeux de la cour de récréation.
- Achat et installation d'une gazinière.

ÉCOLE PABLO PICASSO / PAUL ÉLUARD

- Installation d'écrans numériques avec panneaux coulissants.
- Travaux électriques câble informatique et raccordement téléphonie.

ÉCOLE PAUL VERLAINE

- Fourniture et pose d'un carillon supplémentaire raccordé sur celui existant à proximité du bureau de la direction.

POUR CHAQUE ÉCOLE

- Vérification générale.
- Petit entretien (éclairages, serrures...).
- Nettoyage.
- Tonte des espaces verts des cours de récréation.
- Travaux d'entretien au sein du restaurant scolaire.



Climatisation dans les écoles Marché attribué



Les travaux d'installation des systèmes de climatisation dans les écoles devraient bientôt débuter pour une mise en service programmée début 2024.

Animaux domestiques

Propriétaires : vous avez des droits mais surtout des devoirs !



Les animaux de compagnie apportent à leurs propriétaires, joie et réconfort. Cependant, trop de maîtres d'animaux domestiques méconnaissent certaines règles élémentaires notamment concernant la divagation.

CHIEN

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse, de la garde ou de la protection du troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100m.

CHAT

Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de 200m des habitations

ou tout chat trouvé à plus de 1000m du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

Le propriétaire d'un animal en situation de divagation risque :

- Une amende de 150 € et ce autant de fois qu'il y a d'animaux en divagation.
- En cas de récidive, voire d'accident, le propriétaire s'expose à une amende pouvant aller jusqu'à 15 000 €.

Les bons réflexes à adopter contre la divagation :

1• L'identification, le port d'un collier ou d'une médaille d'identification, ainsi qu'une puce électronique, augmente les chances de retrouver l'animal en cas de perte.

2• La stérilisation ou la chirurgie de castration réduisent la tentation de celui-ci de vagabonder à la recherche de partenaires sexuels.

3• La clôture et l'enclos des jardins et des cours avec des clôtures appropriées sécurise et empêche l'animal de s'échapper.

4• La promenade en laisse, toujours sortir son chien en laisse évite de le perdre.

5• La surveillance, toujours garder un œil sur son animal lorsqu'il est à l'extérieur réduit les risques de fugue.

6• Le signalement des animaux perdus, contacter les autorités locales ou un refuge pour animaux en cas de découverte d'un animal abandonné et signaler immédiatement la disparition d'un animal évitent les errances .

La mairie

renaît de ses cendres

*après l'incendie volontaire dans la nuit
du 29 au 30 juin*



Cet été, la France a connu plusieurs vagues d'émeutes urbaines emportant avec elles leur lot de dégradations et de violences : villes saccagées, commerces vandalisés et pillés, riverains agressés !

Bien que relativement épargnée, Charvieu-Chavagneux a subi l'attaque au cocktail Molotov de son Hôtel de Ville et du siège de la Communauté de Communes LYSED.

Au même moment, le tabac presse du centre commercial de la Plaine était vandalisé et pillé.

Si grâce à la réactivité des pompiers de la caserne de Pont-de-Chéruy, l'incendie de l'Hôtel de Ville a pu être rapidement contenu, de lourds dommages matériels sont à déplorer et ont nécessité d'importants travaux de remise en état.

*Émeutes de
juin / juillet :
la commune
touchée a su
faire face*

Sur le plan national, la facture s'annonce salée et pourrait dépasser le milliard d'euros. Pour Charvieu-Chavagneux, si les assurances prennent en charge une partie du coût des travaux d'urgence de remise en état, le solde va peser lourd sur le budget communal.

Heureusement, grâce à une gestion prudente de ses finances publiques, la Commune pourra faire face sans augmenter les taux des impôts locaux.

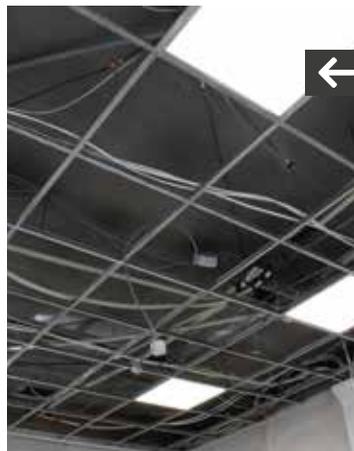
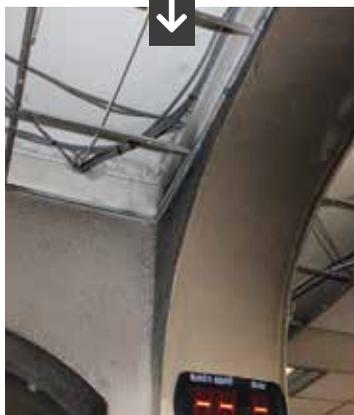
À la lumière de ces événements d'une violence inouïe, le Maire a demandé au Préfet de l'Isère d'augmenter substantiellement les effectifs de la brigade de Gendarmerie de Pont-de-Chéruy et de mieux accompagner les Maires lorsqu'ils prennent des mesures telles que les couvre-feux pour mineurs par exemple.

Travaux de remise en état

Des travaux de nettoyage et de réparations sont en cours depuis l'incendie de l'Hôtel de Ville. À ce jour, près de **280 000 €** ont déjà été dépensés. D'autres dépenses sont encore à prévoir, notamment pour le remplacement du mobilier et du matériel informatique.

Nettoyage des locaux

8 750 €

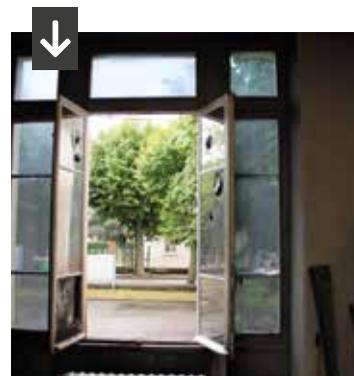


Travaux système électrique

12 322 €

Remplacement des vitres

18 000 €



Travaux de désamiantage

22 250 €



Réfections sols/murs/plafonds

166 000 €

Remplacement du sas d'entrée

25 647 €



Surveillance de l'Hôtel de Ville

6 400 €



Le Maire à l'Élysée

Invité par le Président de la République



Le Président de la République a convié au Palais de l'Élysée, les Maires des communes touchées par les émeutes afin d'entendre leurs doléances et d'échanger sur les politiques de reconstruction à mettre en œuvre. Le mot "urgence" était sur toutes les lèvres : urgence

de simplifier les procédures administratives, urgence de débloquer les financements, urgence de mieux protéger les Maires et surtout, urgence de mettre en œuvre la tolérance zéro vis-à-vis des délinquants qui ont cassé, pillé, brûlé et vandalisé le pays.

L'État

N'entend pas, ne voit pas, n'agit pas !

Le sentiment d'abandon des Maires et des élus locaux est à son paroxysme. Face à l'explosion de la délinquance, les édiles se sentent démunis et surtout lâchés par l'État qui ne les soutient pas quand ils prennent des mesures de police visant à garantir l'ordre public sur le territoire communal.

Deux exemples révélateurs à Charvieu-Chavagneux :

- En 2022, le Maire a pris un arrêté de couvre-feu pour mineurs, par suite d'actes de vandalisme contre l'école Picasso-Éluard et la bibliothèque municipale dans le quartier de la Plaine. Plutôt que d'apporter le concours

des forces de gendarmerie, l'État a préféré menacer la Commune d'attaquer l'arrêté de couvre-feu devant le Tribunal administratif de Grenoble.

- En 2023, la zone d'activités de la Garenne a été occupée illégalement pendant près d'un mois par un convoi appartenant à la communauté des gens du voyage. Malgré une ordonnance d'expulsion rendue par la Présidente du Tribunal judiciaire de Vienne, autorisant le concours de la force publique, l'État n'a jamais déployé un escadron de gendarmerie pour procéder à l'expulsion forcée des occupants, sans droit ni titre.



Travaux sur la commune

Des investissements pour l'assainissement et la voirie

- Avenue de Bretagne,
Travaux de sécurisation routière

Montant de
40 600 €



- Élargissement de la
Rue du Village.

Montant de
40 000 €



- Route du Réveil.
Travaux d'assainissement

Montant de
507 748 €



- Marché de maîtrise d'œuvre pour l'étude des travaux
d'assainissement et d'eau potable au Piarday.



Réception

de la nouvelle salle
polyvalente

En plus de la rénovation de l'Hôtel de Ville, des travaux dans les écoles et de ceux du restaurant scolaire, la nouvelle salle polyvalente de Chavagneux, située à côté de l'école Marcel Pagnol, a été livrée.

Cette nouvelle salle polyvalente qui sert également de restaurant scolaire pour les élèves de l'école Marcel Pagnol représente un investissement important pour la Commune.

Coût total : 2 168 360,71 €

(Travaux : 2 148 748,74 € TTC

+ équipement mobilier : 19 611,97 €).





Laurence Colamartino

L'ARC-EN-CIEL

DES SENIORS CHARVIEULANDS

Il faut avoir assisté aux activités proposées par l'association Arc-en-ciel à la résidence de l'Arche, pour mesurer à quel point les résidents sont reconnaissants pour le travail et l'engagement de Laurence Colamartino et de ses bénévoles.

Celle qui fit brutalement connaissance avec l'Arche lorsque son père fut frappé par la maladie d'Alzheimer en 2017, s'engagea rapidement dans l'association avant d'en devenir la Présidente.

Soucieuse de nouer des liens de confiance avec le personnel soignant, L'Arc-En-Ciel joue un rôle incontournable dans le fonctionnement des animations et des loisirs de l'établissement. Chaque année elle verse des participations financières pour certaines sorties ou pour les cadeaux de Noël, organise un grand barbecue avec danses et cabaret qui rencontre toujours un franc succès.

Parallèlement, l'association participe au club des aidants et accompagne les familles qui expriment le besoin d'instant de répit au détour d'activités comme la sophrologie, la musicothérapie et les échanges autour de l'accompagnement de personnes en situation de dépendance.

Le besoin d'œuvrer au service des autres, Laurence l'a acquis durant ses 35 années de carrière au service état civil de Charvieu-Chavagneux, de 1985 à 2020. Avec des générations de Charvieu-landais, elle a partagé les joies des naissances et des mariages et les peines consécutives aux décès. Elle a aussi vécu les turbulences de la



“Laurence a un grand cœur, sa générosité est contagieuse”

vie municipale comme lorsque le service de l'état civil a été séquestré par l'association “Droit au logement” fin 1990.

Laurence a un grand cœur, sa générosité est contagieuse et

témoigne de la place incontournable qu'occupe le bénévolat dans la prise en charge et l'accompagnement de la dépendance.



De la terre...



Meilleures périodes pour planter ses végétaux et embellir son jardin

La plantation d'un arbre, d'un buisson ou d'une espèce florale reste l'un des actes les plus plaisant à effectuer au jardin dans la perspective de les voir s'épanouir. Pour réussir l'opération, il est primordial de choisir le bon endroit et la bonne période de l'année. Le sol, le climat et l'exposition sont autant de points à prendre en considération pour optimiser la croissance de votre plante et votre récolte future. Chaque végétal a sa saison de plantation propice à une bonne implantation !

De l'hiver au printemps

L'hiver est idéal pour les plantes à racines nues (sans terre autour), en évitant cependant les périodes de gel. Arbustes, arbres et fruitiers sont à planter durant cette saison. C'est également le cas pour toutes les plantes vivaces (chrysanthème, capucine, glycine...), les plantes annuelles et les herbacées. Quant aux bulbes (tulipe, narcisse, jacinthe...), ils peuvent être plantés



à différentes saisons en fonction de la date de leur floraison et plutôt au printemps si celle-ci est estivale. C'est notamment le cas des dahlias ou des lys. ■■



De l'été à l'automne

En été, préférez la plantation des arbres et arbustes à feuilles persistantes (chêne, cèdre, buis...). En automne, vous pouvez planter tous les types de haies, les conifères, les persistants ou semi-persistants. Afin de pouvoir également profiter de leur floraison dès le printemps, plantez en novembre les bulbes de tulipes et de jacinthes. À vos bêches, fourches et plantoirs! ■■

à l'assiette!

Velouté de champignons aux châtaignes



6 pers.



15 min

Réconfortant à souhait, le velouté de champignons aux châtaignes est idéal un dîner d'automne.

Ingrédients

- 250 g de pleurotes
- 250 g de pieds de mouton
- 250 g de chanterelles grises
- 250 g de trompettes de la mort
- 15 châtaignes
- 1 échalote
- 3 pommes de terre
- 1 cuillère à soupe d'huile d'olive
- 20 g de beurre demi-sel
- 10 cl de crème liquide entière
- Sel et poivre



Réalisation de la recette



- Préchauffer le four à 180°.
- Inciser les châtaignes, les enfourner et les faire cuire 20 min avant de les laisser refroidir.
- Laver tous les champignons.
- Peler et émincer l'échalote.
- Éplucher et couper en dés les pommes de terre.
- Faire revenir l'échalote dans l'huile d'olive, ajouter pommes de terre et champignons.
- Incorporer le beurre et faire revenir le tout 10 min à feu moyen.
- Verser de l'eau à hauteur et cuire 15 min.
- Retirer 3/4 de l'eau et mixer.
- Éplucher les châtaignes refroidies.
- En ajouter la moitié dans le velouté et mixer à nouveau.
- Au moment de servir, répartir le velouté dans six bols et parsemer de châtaigne. ■

GROUPE PROGRESSER TOUJOURS PLUS POUR CHARVIEU-CHAVAGNEUX :

Gérard Dézempte

À Charvieu-Chavagneux, la majorité municipale soutient ses associations !

Avec près de 200000€ de subventions annuelles versées à près de 36 associations, la Commune de Charvieu-Chavagneux soutient les activités sportives et culturelles et récompense l'engagement de ses bénévoles. Tout cela n'est possible que grâce à une gestion rigoureuse des deniers publics : aucune augmentation des taux des impôts locaux depuis plus de 40 ans, aucune dette et une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Cette année encore, les associations, les licenciés et les bénévoles pourront compter sur le soutien de la Municipalité pour faire face à la baisse de leurs moyens financiers. La vitalité du tissu associatif charvieuland est une de nos priorités!

GROUPE L'AVENIR DYNAMIQUE ET SOLIDAIRE À CHARVIEU-CHAVAGNEUX

Nathalie Garsi

La Municipalité investit pour l'épanouissement des jeunes Charvieulands !

Alors que partout ailleurs, les communes sont contraintes de revoir à la baisse leurs politiques de soutien à la jeunesse, à Charvieu-Chavagneux, on renforce les politiques dédiées à leur épanouissement : construction d'un nouveau restaurant scolaire et d'une nouvelle salle polyvalente à Chavagneux, financement des classes vertes, mise à disposition de transports périscolaires, installation des tableaux numériques dans toutes les écoles, lancement du marché de la climatisation, et des audits énergétiques de tous les groupes scolaires. Parce que nous comptons sur la jeunesse, la jeunesse peut compter sur notre soutien sans faille.

GROUPE L'AVENIR EN SÉCURITÉ À CHARVIEU-CHAVAGNEUX

Frédéric Cervera

Mamadou Dissa, Fouzia Zahar et Jérôme Joannon soutiennent le mariage d'un clandestin...

Après être allés soutenir des groupes de jeunes délinquants sur le quartier de la Plaine en août 2022 pour s'opposer à l'instauration d'un couvre-feu pour mineurs, Mamadou Dissa et ses colistiers se radicalisent à l'extrême gauche. Ils viennent de refuser de voter en faveur d'un vœu du Conseil municipal adressé aux Ministres de la justice et de l'intérieur, qui prévoit que la Loi doit protéger les Maires en leur donnant accès au fichier des Obligations de Quitter le Territoire Français (OQTF) et en interdisant la célébration d'un mariage d'un étranger en situation irrégulière. La dérive de l'opposition est très inquiétante pour notre commune...

GROUPE CHARVIEU-CHAVAGNEUX, L'AVENIR AUTREMENT

Mamadou Dissa

De la dignité pour nos écoles !

Nos écoles sont à l'abandon. Voilà le constat clair de la Chambre régionale des Comptes, qui pointe leur vétusté faute d'investissement du maire. Nos enfants et leurs enseignants ont besoin d'outils et de conditions de travail dignes. Face aux conséquences physiques et à l'épuisement général des enfants, des parents tirent la sonnette d'alarme. Notre groupe soutient leur pétition et réclame à nouveau la rénovation énergétique des écoles. Pourquoi compromettre la santé et l'apprentissage des enfants, alors que les 8M€ de trésorerie le permettent ? Il est urgent que le maire se préoccupe de la commune.

• INFOS PRATIQUES •

LA MAIRIE RECRUTE !

Rejoignez l'équipe des animateurs au centre de loisirs

Le centre de loisirs recherche des animateurs passionnés !
Envie de relever un nouveau défi ?

POSTULEZ MAINTENANT

Envoyez CV et lettre de motivation par mail à : ressources.humaines@charvieu-chavagneux.fr

Aidez-nous à offrir des moments de joie aux enfants charvieulands.



**ON RECRUTE
AU CENTRE
DE LOISIRS !!**

PERMANENCES DES ÉLUS

Nathalie GARSI Adjointe aux Affaires Sociales et à la Santé	Mercredi de 11h à 12h
Frédéric CERVERA Adjoint à l'Urbanisme et aux Aménagements	Judi de 17h à 18h
Jonathan BEL Adjoint à la Jeunesse et aux Sports	Mercredi de 17h à 18h
Fabien GAUTHIER Adjoint aux Travaux et aux Infrastructures	Judi de 13h à 14h
Sandrine POZZOBON-MAITRE Adjointe à l'Éducation et à l'Enfance	Judi de 17h à 18h
Jean-François RODRIGUEZ Adjoint à la Sécurité	Mardi de 17h30 à 18h30
Annick GALLEGRO Adjointe à l'Environnement et au Cadre de vie	Judi de 17h à 18h

NUMÉROS UTILES

HÔTEL DE VILLE

4, Avenue Alexandre Grammont
38230 Charvieu-Chavagneux

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au jeudi

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

Le vendredi

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

CONTACTS

Tél. : 04 72 46 19 80

Fax. : 04 72 46 19 89

accueil@charvieu-chavagneux.fr

 www.charvieu-chavagneux.fr

 Ville de Charvieu-Chavagneux

Calendrier DES MANIFESTATIONS



DIMANCHE 22 OCTOBRE

Repas dansant annuel

Organisé par le club de la Retraite Active
Espace Roger Gauthier à 12h



DIMANCHE 29 OCTOBRE

Loto du Football

Club de Charvieu-Chavagneux
Gymnase Alain Mimoun
à partir de 14h

MERCREDI 1^{ER} NOVEMBRE

Cérémonie en l'honneur de Roger Gauthier

Policier municipal assassiné le 1^{er} novembre 1987
Stèle Roger Gauthier à 11h45

MERCREDI 8 NOVEMBRE

Concours de coinche interclubs

Organisé par le club de la Retraite Active
Espace Roger Gauthier
à partir de 14h



SAMEDI 11 NOVEMBRE

Commémoration de l'Armistice de 1918

Rassemblement à 10h50 devant l'Hôtel de Ville
Départ du cortège à 11h précises.
Cérémonie au Monument aux Morts. Chorale des enfants organisée par l'École de Musique et l'Harmonie l'Éolienne au Monument aux Morts.

DU LUNDI 13 AU VENDREDI 17 NOVEMBRE

Expositions sur la 1^{re} Guerre Mondiale

Avenue du Collège Jean Clément (ex SEGPA)
de 10h à 11h30 et 14h à 17h

SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26 NOVEMBRE

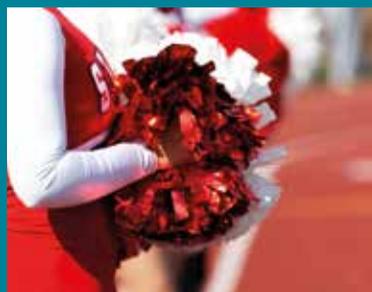
Marché de Noël

Espace David Douillet
de 10h à 18h30

DIMANCHE 3 DÉCEMBRE

Gala de Noël

Organisé par les Evyn's Girls Pom-Pom de Charvieu-Chavagneux
Gymnase Alain Mimoun à 14h



MERCREDI 6 DÉCEMBRE

Concert de l'École de Musique

Espace Roger Gauthier à 19h



VENDREDI 8 DÉCEMBRE

Loto du Téléthon

Gymnase David Douillet
à partir de 20h

JEUDI 21 DÉCEMBRE

Repas des seniors avec animation

Organisé par le Club de la Retraite Active et le CCAS
Espace Roger Gauthier à 12h

DIMANCHE 31 DÉCEMBRE

Repas de la Saint-Sylvestre

Avec l'orchestre TONY BRAM'S
Gymnase David Douillet
à partir de 20h



SAMEDI 6 JANVIER 2023

Cérémonie des vœux du Maire

Espace Roger Gauthier à 11h

